

Intervention de Sophie Borderie,
Présidente du Conseil départemental
Débat d'Orientations Budgétaires 2023

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,
Chers internautes

Comme j'ai eu l'occasion de le noter lors des vœux du Département aux élus et acteurs socioéconomiques, le contexte actuel est générateur de morosité, d'inquiétudes, voire d'angoisses. Ces derniers mois nous avons pu mesurer à quel point notre monde était précieux et fragile :

- épisodes climatiques extrêmes et leurs conséquences sur la population et la nature,
- tensions sur les approvisionnements énergétiques,
- inflation, tensions sociales exacerbées par certaines décisions nationales prises sans réelle concertation. La gestion du projet de réforme des retraites en est une illustration, l'absence de volonté du Gouvernement de consacrer le temps nécessaire à un débat sérieux et serein, conjugué à certains débordements inacceptables au sein de l'Assemblée nationale, fragilisent incontestablement la parole publique dans son ensemble
- sans oublier la guerre désormais installée aux portes de l'Europe.

Il y a un an, jour pour jour, le 24 février 2022, Vladimir Poutine lançait à nouveau ses troupes dans une guerre d'agression contre l'Ukraine. Je tiens à saluer tout particulièrement aujourd'hui le peuple ukrainien qui résiste admirablement à l'invasion russe, avec un courage et une détermination exemplaires,

J'ai également une pensée toute particulière pour les victimes du tremblement de terre qui a dévasté la Turquie et la Syrie, faisant selon les chiffres officiels, dont on peut penser qu'ils sont sous-estimés, près de 47 000 morts et des millions de sans-abri. Le Conseil départemental est en train de se coordonner avec Départements de France afin d'apporter un soutien le plus efficace possible aux populations sinistrées.

Je vous propose d'accorder une aide exceptionnelle de 15000 euros qui correspond à ce jour à la moyenne d'aides des départements de notre strate.

Plus localement, notre Débat d'orientations budgétaire 2023 est fortement marqué par un contexte économique dégradé et incertain avec la concomitance d'une inflation historiquement élevée et d'une croissance économique ralentie. La construction du budget 2023, qui tient compte de ce contexte, devra permettre pour autant de garantir les engagements de l'exécutif, aussi bien s'agissant de ses dépenses de fonctionnement, qu'en matière de dépenses d'équipements.

La France est en effet marquée depuis début 2022 par le retour d'un contexte inflationniste, résultat d'une forte reprise en 2021 au niveau mondial, générant des tensions fortes sur l'économie. A cela s'est ajouté, depuis février 2022, la guerre en Ukraine, qui a renforcé le renchérissement des prix des matières premières et accru certaines pénuries.

L'année 2023 va être fortement impactée par ce contexte, avec des prévisions d'inflation élevée, bien que plus faible que l'inflation constatée en 2022. Ainsi, le projet de loi de finances pour 2023 prévoit une inflation de 4,2 %, tandis que d'autres estimations la projettent à un niveau encore plus élevé, à 4,6 % pour le FMI. Ce contexte inflationniste se traduit de trois manières pour les équilibres budgétaires des collectivités :

1. Un impact direct via l'augmentation des coûts de fonctionnement, avec la hausse du prix des fluides, des denrées et fournitures, ainsi qu'un renchérissement du coût de certains investissements portés par l'augmentation du coût des matières premières et de la main d'œuvre ;
2. Un impact indirect via l'augmentation des versements à certains tiers (subventions ou dotations, contributions à divers organismes du territoire, charges de la dette payées aux établissements bancaires, etc.) ;
3. Un impact sur les recettes fiscales, variable selon la nature des recettes concernées et à considérer avec précaution au vu de la conjoncture économique mouvante.

Outre l'inflation, le contexte économique se traduit également par un ralentissement de la croissance, avec des prévisions plusieurs fois revues à la baisse. Le Gouvernement prévoit une croissance à 1 % dans son projet de loi de finances 2023, soit une révision à la baisse de 0,4 point par rapport aux estimations précédentes. Les prévisions pour les années suivantes, légèrement meilleures, tournent entre 1,6 % et 1,8 %.

Troisième point dans ce contexte marqué par la crise : la forte remontée des taux depuis début 2022. De moins de 0,5 % en 2021, les taux fixes ont tous largement dépassé les 2 % en 2022 avec deux impacts directs pour les collectivités territoriales : l'augmentation des frais financiers, d'une part, puisqu'il deviendra plus cher de s'endetter sur les mois et années à venir ; **la baisse** des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), d'autre part, du fait du resserrement des conditions d'octroi des crédits immobiliers. Le risque pour les collectivités est également la raréfaction des emprunts à taux fixe, que les banques proposent de moins en moins dans le contexte économique actuel en raison de la contrainte liée au taux d'usure.

Bien sûr, tout cela est anxiogène mais je souhaite **placer 2023 sous le signe de l'espoir retrouvé et entretenu.**

Vous le savez,

- je crois en notre capacité de rebond,
- je crois en notre faculté collective d'inventer un monde meilleur et plus juste.
- je crois en nos capacités de résilience, de résistance, de mobilisation, d'imagination, de créativité,
- je crois en notre jeunesse et j'ai essayé de l'illustrer en janvier dernier au Temple sur Lot.

Les Conseils départementaux sont **force de proposition, d'innovation, ils sont un niveau pertinent d'action publique de proximité, de solidarité et de promotion d'une ruralité vivante et équilibrée. Les Départements sont les partenaires du quotidien des Lot-et-Garonnais à tous les âges de la vie.**

Oui, mes chers collègues, la collectivité du dernier mètre, c'est le Département qui porte avec fierté l'ambition et la mission d'être utile aux Lot-et-Garonnais. Construire un Lot-et-Garonne où il fait bon vivre, où chacun peut trouver sa place, jeunes, adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées, entrepreneurs, salariés, étudiants, agriculteurs, et j'en oublie....

2022 aura marqué un cap important en termes de réalisations et d'engagements tenus, malgré une gestion que nous avons constamment souhaité prudente, rigoureuse et responsable et qui nous permet aujourd'hui, j'y reviendrai, de disposer d'une situation financière saine.

Quelques exemples :

- L'accélération de la mise en œuvre du Plan collèges dont 50% a, dès à présent, déjà été exécuté.
- La diminution du prix des repas pour les collégiens avec un prix unique à 2 euros
- Le franchissement de la barre des 75 % de prises Très Haut Débit installées.
- Les premiers « Joursnets 47 », qui ont remporté un vif succès et qui seront reconduits en 2023
- Le succès de notre appel à projets « Habitat partagé 47 », avec 13 projets lauréats se partageant une enveloppe de 900 000 euros.
- Le lancement du FACIL, Fond d'Aide aux Communes et intercommunalités du Lot-et-Garonne) en direction des communes et intercommunalités doté de **près de 10 M€** sur 3 ans.

Il nous faut aujourd'hui aller plus loin, je dirai même, en cette année préolympique et reprenant la devise des jeux modernes, « Citius, Altius, Fortius – Communiter », « Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble »

Véritablement, les orientations budgétaires que l'exécutif vous proposent aujourd'hui ont pour ambition de participer activement à construire le monde de demain pour le Lot-et-Garonne, tout en protégeant les lot-et-garonnais des crises de notre temps et en relevant les défis qui nous attendent.

• **Le Défi climatique et environnemental**, qui passe par un accompagnement des transitions. Le Conseil départemental sera au rendez-vous de ces grands changements, en aidant notre agriculture à s'adapter ou encore pour protéger notre environnement, en poursuivant le verdissement de nos régimes d'aide, en bonifiant les projets respectueux de l'environnement

et intégrant la **dimension environnementale et sociale dans tous les contrats de la commande publique.**

Notre rapport annuel de la situation en matière de développement durable que vous présentera Sophie Gargowitsch au cours de la matinée, illustre les nombreuses initiatives de notre collectivité, et, s'il reste beaucoup à faire, objectivement, nous n'avons pas à rougir de notre action, bien au contraire !

La lutte contre le bouleversement climatique doit néanmoins être désormais le fil rouge de toutes nos politiques départementales, la colonne vertébrale de notre action, en cohérence avec notre déclaration, politiquement forte, de considérer le Lot-et-Garonne en « état d'urgence climatique ».

Je vous avoue mon inquiétude actuelle concernant le niveau des nappes phréatiques, des retenus et cours d'eau après 32 jours consécutifs sans véritable pluie, alors qu'il s'agit de la période cruciale de recharge des réserves en eau.

Selon les météorologues, nous sommes sur les bases de l'hiver le plus sec depuis 1959 et il est à craindre un printemps et un été de sécheresse accentuée.

Lutter, anticiper et agir doivent être les maîtres mots de ce combat, car il s'agit d'un véritable combat dont les conséquences se font aujourd'hui cruellement ressentir au quotidien ; C'est ainsi par exemple que le Conseil départemental **devra sans doute voter en cours d'année une contribution unilatérale et supplémentaire de près de 1,5 M€ au SDIS** afin de permettre à nos sapeurs-pompiers de mener à bien leur mission. La participation de notre collectivité se montera alors approximativement, hors opérations immobilières, à près de 18.5 M€ contre 12 M€ pour l'ensemble des autres financeurs locaux.

• **Le Défi économique et social**, qui passe par l'exploration de nouveaux modèles plaçant l'humain au cœur de l'activité. Notre soutien renforcé au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire et notre projet, unique en France, de création d'un Fonds d'épargne citoyen en sont l'illustration. Christine Gonzato-Roques et Michel Masset vous présenteront rapidement les grandes lignes de nos projets en matière d'ESS.

Dans le même temps, le Département poursuivra son action dans le champ de l'économie traditionnelle, aux côtés des chambres consulaires et des filières d'excellence, en s'appuyant notamment sur l'Agropole, soutenue, il est bon de le rappeler, à hauteur de 1,2M€ par an par le Département, et qui renforce actuellement ses partenariats sur l'ensemble du territoire avec par exemple son essaimage à Damazan. Bien évidemment, le Département s'appuiera également sur la pépinière Agrinov et le Campus numérique.

2023 verra également le Département prendre de nombreuses initiatives pour lutter contre la pauvreté, renforcer l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ou de perte d'autonomie. Je pense à l'adoption prochaine de notre schéma autonomie, du plan départemental d'insertion, à la mise en œuvre du dispositif SLIME pour mieux accompagner les ménages en situation de précarité énergétique, à l'adoption d'un Plan Départemental actualisé de l'habitat ou au dispositif FSE +.

Nous organiserons également, avec nos partenaires, en fin d'année, une journée à rayonnement interrégionale sur l'inclusion numérique.

En ce qui concerne plus précisément le bien vieillir, j'ai eu l'occasion d'évoquer avec vous il y a plusieurs semaines en Commission permanente la situation difficile des SAAD, Services d'Aide à Domicile, malgré plusieurs hausses récentes du tarif versé par le Département.

Dans le même temps, nous constatons les difficultés financières de plusieurs EHPAD pour se moderniser ou faire face à leurs charges, nous avons à ce titre déjà voté une augmentation du taux directeur de 2% et débloqué une enveloppe de 600 000 euros pour y répondre.

Une société qui se veut juste et solidaire doit prendre soin de ses aînés. Le Gouvernement travaille actuellement à l'élaboration de sa future loi « *Bâtir la société du bien vieillir en France* ». Cette loi, nous l'attendons, nous l'appelons de nos vœux depuis des années et avons le sentiment d'une Arlésienne...

Les rapports se sont succédés, les annonces également, mais de loi toujours pas. Nous ne pouvons attendre que le Gouvernement élabore enfin un système de financement juste et pérenne du bien vieillir dans notre pays ; C'est pourquoi, le Conseil départemental, une fois encore, en attendant cette loi, prendra ses responsabilités.

Je vous annonce ainsi que nous réévaluerons à nouveau d'1 euro le tarif horaire versé aux associations d'aide à domicile dès le budget 2023, avec effet rétroactif ;

Une seconde réévaluation pourrait intervenir au cours de l'année, son montant dépendra des résultats du travail mené actuellement par le cabinet Mazart avec les fédérations, ainsi que des éventuelles mesures et décisions du Gouvernement ; Nous envisageons également de mettre en place, en plus de ces réévaluations, une bonification qualité pouvant aller jusqu'à 3 euros de l'heure, sur des critères élaborés en fonction de préconisations de la CNSA.

De même, je vous annonce que nous élaborerons et vous soumettrons avant l'été un « plan EHPAD » afin d'accompagner, aux côtés de l'ARS, les établissements en difficulté dans leur projet d'investissement.

Les modalités de ces réévaluations et de ce plan EHPAD seront proposés à la CASIH par Mesdames Gonzato-Roques et Messina dans quelques semaines.

A noter que, dans le même temps, nous poursuivrons notre démarche d'élargissement de l'opération « du 47 dans nos assiettes » aux EHPAD.

• Autre défi à relever, le Défi de l'aménagement harmonieux et équilibré de nos territoires,

– À travers un soutien renforcé aux projets locaux portés par les communes et les intercommunalités, et le projet de création, en concertation avec nos partenaires, d'une agence Technique départementale.

– À travers le démarrage effectif cette année de notre ambitieux **Plan routes et déplacements du quotidien** qui prendra la suite du Plan de Modernisation du Réseau Routier 2010-2025.

Ce plan arrive en effet à son terme avec près de 130 M€ de travaux déjà réalisés. Il ne reste à achever que 9 opérations, dont la déviation Est de Marmande, la modernisation de la RN21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot avec le démarrage des travaux de la Section « la Croix Blanche-Monbalen », le Pont du Mas d’Agenais, et la déviation Sud-Est de Casteljaloux. Le Département devrait consacrer à ces seules quatre opérations, près de 80M€.

À noter également que le pont de Camélat, soutenu financièrement par le Département, devrait être mis en service fin d’année.

– 2023 verra également l’élaboration **d’un nouveau schéma départemental d’aménagement touristique durable** permettant de consolider le positionnement de notre département sur un « slow tourisme », aujourd’hui particulièrement à propos, en privilégiant les axes « nature », « identités et savoir-faire », « la convivialité et le bien vivre ».

– Comme je m’y suis engagée, la 10^{ème} commission effectuera un bilan détaillé clair et concerté de la première année de mise en œuvre du FACIL et, le cas échéant, nous ferons évoluer ce dispositif sans tabou, avec pragmatisme, ambition mais responsabilité.

– Nous renforcerons notre soutien à la culture au sport, et plus globalement à la vie associative qui font la richesse et le sel de nos territoires. **A titre d’illustration, nous conforterons notre politique de promotion de la lecture publique, la filière cinéma, ou la conservation et de la promotion des archives départementales à travers le projet majeur des « Archives de demain »**,

Comme je l’ai annoncé, le Département prendra l’initiative de lancer prochainement, en concertation avec l’ensemble de ses partenaires, l’élaboration d’un ambitieux **schéma départemental global d’attractivité, dont un des volets concernera la démographie médicale**. Il nous faut en effet accentuer la visibilité et l’attractivité de notre Département. Le Lot-et-Garonne a objectivement renforcé sa notoriété ces dernières années mais nous devons poursuivre et renforcer l’effort, notamment en impulsant ou coordonnant plusieurs initiatives locales. Je réunirai avant l’été la conférence des territoires pour présenter plus en détail ce projet qui ne pourra voir le jour et porter ses fruits, que si l’ensemble des territoires et acteurs socio-économique s’y implique véritablement.

De la même manière, se tiendra prochainement à mon initiative et en concertation avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine une importante réunion concernant les évolutions du volet foncier du SRADDET (Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Égalité des Territoires) dans le cadre de l’objectif du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) ; Ce dossier revêt une importance particulière pour les départements et territoires ruraux et suscitent de nombreux et légitimes questionnements d’élus et d’acteurs socio-économiques locaux.

• **Enfin, le Défi de la jeunesse**, avec la poursuite à un rythme soutenu de notre Plan collèges, la numérisation de ces établissements et de nos actions en faveur de l’autonomie, de la citoyenneté, de la laïcité ou encore de l’égalité filles-garçons et de la lutte contre les

discriminations. Marylène Paillares vous présentera à ce titre au cours de notre session le rapport annuel sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

2023 verra également **la restauration du Pass' bonne conduite**, dispositif de sensibilisation à la sécurité routière mais également la création d'un régime d'aide au recrutement par les associations de jeunes en service civique. Emilie Maillou et Laurence Lamy y reviendront et vous apporteront quelques précisions en suivant.

Vous le constatez, plus que jamais, nous avons de l'ambition pour le Lot-et-Garonne, et notre projet de budget 2023 traduira cette ambition. Christian Dezalos y reviendra plus en détail, mais deux chiffres sont à retenir :

- **pour la première fois de son histoire, le budget départemental sera supérieur à 500 millions d'euros.**
- **le montant des dépenses d'investissements devrait atteindre le chiffre record de 100 millions d'euros, confortant la place du Département comme premier investisseur public local en Lot-et-Garonne.** A noter que nos dépenses d'investissement sont supérieures aux budget d'investissement cumulés des 3 agglomérations de Lot-et-Garonne !

CONTENIR, AGIR, INVESTIR, MAITRISER, voici les grands principes financiers qui conduiront notre politique budgétaire, sous la conduite et la vigilance de Christian Dezalos que je tiens à remercier pour son travail à mes côtés, tout comme je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'exécutif.

Diriger une collectivité n'est pas chose aisée, il faut de la détermination, de la constance, de la rigueur et, bien souvent, il faut arbitrer, prioriser. « Gouverner c'est choisir » disait Pierre Mendes-France. Si aujourd'hui ces orientations budgétaires traduisent pleinement la volonté et la détermination de l'exécutif pour faire émerger une société plus juste, plus solidaire et plus écologique, c'est grâce à l'investissement de toute une équipe unie, solidaire, plurielle, riche de ses différences et partageant une histoire, des valeurs et un amour commun du Lot-et-Garonne.

C'est également grâce à l'investissement des 1 300 agents répartis aux quatre coins de notre territoire, 1 300 femmes et hommes qui rendent service quotidiennement à près de 330 000 Lot-et-Garonnais. Sans eux rien ne serait possible et nos décisions, nos préconisations, nos politiques ne seraient que de vaines bouteilles lancées à la mer. En votre nom à tous, je tiens à les remercier, à les féliciter et à les encourager dans leur travail au service de l'intérêt général.

Je tiens à remercier également pour leur travail et leur engagement les membres du Conseil consultatif citoyens à qui ont été présentées ces orientations budgétaires et qui ont rendu un avis et des préconisations, à nouveau extrêmement pertinents, dont nous devons tenir compte dans l'élaboration finale de notre projet de budget 2023.

Je passe maintenant la parole à mesdames Maillou et Lamy puis à Madame Gonzato-Roques et Monsieur Masset et enfin à Monsieur Dezalos pour de courtes mais importantes et utiles présentations.